



CAPD du mardi 13 octobre 2015

Déclaration SE-Unsa 34

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

La CAPD de l'Hérault se réunit aujourd'hui pour aborder la question de la formation continue. Cette année, le SE-Unsa 34 qui a toujours apporté une attention particulière à cette CAPD, ne peut que déplorer l'abandon de la quasi-totalité des formations à candidature individuelles.

Depuis plusieurs années, le SE-Unsa 34 constate une augmentation de la formation à public désigné et, dans le même temps, une diminution de l'offre de formation à candidature individuelle. Pourtant, l'enquête nationale menée par le SE-Unsa l'an dernier, révèle que bien loin devant les revendications salariales, les enseignants placent au premier plan, la valorisation de leur expérience. Cela ne peut passer que par une formation continue riche, diversifiée et de qualité qui leur permette de continuer d'acquérir et de développer les compétences inscrites dans leur référentiel métier.

Pour le SE-Unsa 34, le Plan Départemental de Formation doit rester le dispositif privilégié. Et c'est bien le rôle de notre administration départementale de garantir sa mise en place. Annoncer à l'ensemble des collègues, dont bon nombre au passage n'ont pas compris la teneur du message, des chiffres certes impressionnants mais qui, mis en corrélation avec ceux des années passées, ne tromperont personne, n'atténuera pas leur déception.

Le SE-Unsa 34 ne peut accepter cet état de fait ou toute autre explication émanant des services départementaux qui, depuis maintenant presque deux mois, se révèlent incapables de fournir une explication sur la gestion calamiteuse de leurs personnels.

C'est pourquoi, le SE-Unsa vous demande ici, comme il le fera lors du prochain CTA, l'ouverture d'une liste complémentaire de Professeurs des Ecoles afin de rendre à nos TR Brigade leur fonction originelle de remplaçant, afin de permettre aux enseignants de l'Hérault de bénéficier du parcours de formation personnel auquel ils ont droit et afin de garantir aux équipes d'envisager une année sereine sans peur d'être « déshabillées » lors des premières épidémies.

C'est dans cette optique que le SE-Unsa 34 vous demande d'une part que le document « Formation Continue » soit édité comme il aurait dû l'être et d'autre part, de saisir madame le Recteur afin qu'elle ouvre, c'est encore possible, cette liste complémentaire dans l'Hérault comme dans d'autres départements déficitaires de l'académie. Rappelons que nous sommes à peine à un mois de la rentrée 2015 et que déjà les moyens de remplacement sont à bout de souffle...

Merci de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34